



**CONDITIONS DE PRÊT
DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ADAPTE
DANS LE CADRE DE L'EVALUATION D'UN BESOIN SPECIFIQUE -
ANNEE 2017/2018**

MODALITES DE PRET :

Le matériel proposé en prêt par AHE68 est consultable sur le site de l'ASH68 ou sur handiscol68.e-monsite.fr.

Le prêt est d'une durée limitée à 1 mois (du 1er au 31).

1. La demande d'un prêt doit être faite par mail à accompagnement.technique-handiscol68@ac-strasbourg.fr ou par la fiche "contact" sur le site handiscol68.e-monsite.fr en mentionnant en début d'objet impérativement "Demande de prêt".

Un contrat accompagné des conditions générales de prêt vous sera alors adressé par mail dès lors que le matériel demandé est disponible. Ces documents devront être remplis et signés par le demandeur et le chef d'établissement ou de la structure, puis être retournés par mail à AHE avant la date indiquée sur le contrat. Ce retour déclenchera la préparation du prêt pour le 1er du mois suivant.

2. La délivrance du matériel se fera (exclusivement le lundi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h sur rendez-vous préalable) dans nos locaux situés à l'arrière du collège Berlioz, basé 42 rue Ampère à Colmar (accès côté cuisine par la rue du Prunier).
Durant la période de prêt, l'emprunteur est responsable du matériel tant dans son utilisation que de sa sécurité.
Toute détérioration, vol du matériel prêté ou sa mauvaise utilisation entraînera une suspension des prêts à l'emprunteur pendant le restant de l'année scolaire en cours et pourra engager sa responsabilité civile.

3. La restitution du matériel se fera de la même manière dans nos locaux à l'issue de la période de prêt (sur rendez-vous le lundi ou le jeudi et au plus tard, le 15 du mois suivant le prêt), permettant ainsi d'assurer sa rotation dans les meilleures conditions possibles auprès d'un plus grand nombre de personnes.
Dans le cas où les conditions générales de prêt ne seraient pas respectées, la suspension immédiate au service pour le restant de l'année scolaire en cours sera notifiée à l'établissement ou structure et/ou à (aux) l'emprunteur(s) concerné(es).

Nom Prénom et Signature de l'emprunteur

Cachet et signature du chef d'établissement

Aide Handicap Ecole 68

accompagnement.technique-handiscol68@ac-strasbourg.fr

adresse postale : 40 rue Ampère 68000 COLMAR

fournisseurs et accueil du public : 54 rue du prunier

(à une minute, en suivant le fléchage extérieur depuis l'accueil du collège)